

**Ordre du jour principal : mesures d'emplois des personnels dans l'académie de Grenoble pour la rentrée 2026.**

**INFORMATIONS PRINCIPALES**

- **emplois des personnels enseignants dans le secondaire** : bilan de 81 emplois supprimés dans l'académie avec 105 suppressions dans les collèges, 23 créations de poste dans les lycées généraux et technologiques et 1 création dans les LP et EREA. Bilan de 4 postes supprimés en Ardèche, 12 en Drôme, 70 en Isère et 14 en Savoie. Bilan de + 19 poste en Hte Savoie.
- **nombre d'emplois vacants aux enseignants pour la rentrée 2026 dans les établissements** : 1262 en comptant les postes de titulaires et de stagiaires.
- **Mesures de carte scolaire pour les enseignants dans le 2nd degré** : 80 enseignants auront à subir une mesure de carte scolaire. Pour mémoire, 77 mesures de carte scolaire prononcées à la rentrée 2025.
- **le plafond d'emplois des personnels administratifs est stable pour la rentrée 2026**: donc aucune création d'emploi ce qui entraîne des redéploiements dans les établissements et une poursuite de la refonte de la carte des agences comptables.
- **2 créations de postes de personnels d'inspections pour l'académie.**
- **4 emplois de personnels d'assistants de service social , 4 créations de personnels infirmier, 4 créations de poste de PSYEN et 1 poste de CPE sans création de poste** car le mesure est arrivée tardivement : ce seront donc des postes provisoires pour l'année scolaire 2026-2027.

**LES INTERVENTIONS DE FO :**

- **FO a demandé que soient honorées les demandes d'audience auprès du Recteur.**

*réponse du Recteur* : le Recteur s'est engagé pour que toute demande d'audience auprès de son cabinet reçoive une réponse favorable par l'un des services rectoraux ou départementaux.

Pour FO , cela veut dire que les personnels, accompagnés ou non par des représentants de fédération de parents d'élèves, ne doivent pas se restreinte dans la demande légitime de moyens supplémentaires lors d'audience. FO vous conseille d'être accompagné par une organisation syndicale afin d'être entendu.

- **FO a, de nouveau, alerté les services rectoraux sur la suppression des postes sous couvert de baisse démographique et plus particulièrement dans les établissements classés « en progrès » et/ou qui sont en Réseau d'Éducation Prioritaire.**

*réponse du Recteur* : comme lors du CSA précédent, le Recteur indique qu'il ne faut pas rester sur la situation macro qui impose la suppression de postes. La situation ne devrait pas empirer dans les classes. L'objectif au quotidien, au niveau micro est plus de bien être dans les classes.

FO décode : les enseignants ne devraient pas subir de changements mais plutôt, dans certains territoires, avoir une amélioration de leurs conditions de travail d'après le Recteur. Ce qui n'est manifestement pas le cas avec la suppressions de plusieurs dizaines de postes dans des collèges avec, le plus souvent, une mesure de carte scolaire à la sortie.

## **RÉSULTATS DES VOTES CONCERNANT L'EMPLOI DES PERSONNELS ENSEIGNANTS :**

### **DANS LE SECOND DEGRÉ:**

- **CONTRE : FO, FSU, CFDT, UNSA**
- **ABSTENTION: /**
- **POUR : /**

## **RÉSULTATS DES VOTES CONCERNANT L'EMPLOI DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS:**

- **CONTRE : FO, FSU,**
- **ABSTENTION: CFDT, UNSA**
- **POUR : /**

## **RÉSULTATS DES VOTES CONCERNANT L'EMPLOI DES PERSONNELS D'INSPECTION:**

- **CONTRE :**
- **ABSTENTION: CFDT, UNSA, FO, FSU,**
- **POUR : /**

Pourquoi FO a voté contre la répartition des emplois des personnels : **des enseignants vont subir des mesures de carte scolaire et les conditions de travail vont s'aggraver pour tous les personnels de l'Éducation Nationale. Notre fédération syndicale ne peut accompagner, par un vote pour ou en s'abstenant, la politique du Recteur et donc du gouvernement puis c'est son représentant dans notre académie (voir la déclaration liminaire de la FNEC FP FO également).**

Pourquoi FO s'est abstenu sur l'emploi des personnels d'inspection : **avec la création de 2 postes (1 IEN et 1 pour une discipline), c'est un premier pas vers le manque de personnels d'inspection mais il manque encore des personnels d'inspection dans notre académie et FO espère que ces créations vont perdurer lors des futures rentrées.**

A noter que les emplois de personnels médico-sociaux, d'éducation et de psychologues n'ont pas fait objet de votes car ces emplois ne seront que provisoires pour l'année scolaire 2026-2027. FO espère que ces emplois ne seront pas retirés pour la rentrée 2027 et qu'ils deviendront définitifs.

Contactez-nous si vous souhaitez des informations supplémentaires à l'adresse mail suivante : [fnecfpfoacadgrenoble@gmail.com](mailto:fnecfpfoacadgrenoble@gmail.com)